

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MAPRIMERÉNOV' :

L'UFME APPELLE À SAUVEGARDER MAPRIMERÉNOV' MONOGESTE POUR LE CHANGEMENT DE FENÊTRES AFIN DE GARANTIR À TOUS LES FRANÇAIS UNE RÉNOVATION ACCESSIBLE

À quelques jours de la réunion du Conseil National de l'Habitat (CNH) du 2 juillet 2026, les représentants de la filière portes et fenêtres françaises expriment leur profonde inquiétude face à la volonté du Gouvernement de supprimer le soutien aux travaux d'isolation des logements réalisés en mono-geste par le biais de MaPrimeRénov', notamment le remplacement des fenêtres, au 1^{er} septembre 2026.

Cette orientation, annoncée par le ministre chargé du Logement, constituerait un changement majeur de la politique publique de rénovation énergétique, **sans concertation préalable** avec les acteurs de la filière et surtout, au détriment des ménages. Cette nouvelle restriction fragilise encore la lisibilité de la politique publique de rénovation et crée une forte incertitude pour les ménages comme pour les entreprises. Face à des règles qui évoluent sans cesse, beaucoup risquent de différer, voire de renoncer à leurs travaux, par crainte de nouvelles modifications du dispositif dans les prochains mois.

À l'heure où l'accélération de la rénovation des logements apparaît être une nécessité, pour lutter à la fois contre le phénomène de passoire et de bouilloire thermique, cette décision enverrait un signal contradictoire alors que **le remplacement de fenêtres constitue l'un des premiers gestes de rénovation énergétique réalisés par les ménages** et est souvent **la porte d'entrée vers un parcours de rénovation plus ambitieux** :

- 30 % des logements des Français sont encore équipés de fenêtres simple vitrage, alors que leur remplacement par des fenêtres performantes permet un gain significatif d'efficacité énergétique (27 % d'économie de chauffage et 18 % d'économie de consommation d'énergie primaire) ;
- 40 % des propriétaires déclarent que le remplacement des fenêtres est le premier poste de rénovation qu'ils entreprennent, et 71 % d'entre eux indiquent que ce premier chantier les a ensuite conduits à réaliser d'autres travaux.

Dans un contexte où les épisodes de fortes chaleurs deviennent plus fréquents et intenses, revoir à la baisse les politiques de soutien à la rénovation énergétique reviendrait à priver des centaines de milliers de ménages d'un levier simple, lisible, efficace et immédiatement accessible permettant **d'éradiquer les bouilloires thermiques** et protéger les publics les plus fragiles comme les enfants et les personnes âgées. Cette nouvelle réforme de MaPrimeRénov' exclurait les travaux individuels de rénovation des logements collectifs. En effet de nombreux propriétaires rénovent leur logement poste par poste et à titre individuel. Consacrer MaPrimeRénov' par geste au seul changement de chauffage ne laisserait l'accès à cette prime qu'aux travaux réalisés par les copropriétés les ayant votés en assemblée générale et à un coût difficilement supportable pour tous les copropriétaires qui sont déjà impactés par un prêt immobilier (la plupart des travaux de rénovation sont réalisés dans les deux années suivants l'achat du logement).

Elle constituerait, par ailleurs, **un nouveau coup porté à la filière française du bâtiment**, qui rencontre des difficultés importantes depuis plusieurs années – notamment en raison d'une complexification croissante de la réglementation.

Pour Laurent DEMASLES, Président de l'UFME



« Alors que les conséquences de l'inadaptation du parc français de logements sont au cœur de chacune des crises successives que nous traversons, cette décision constitue une nouvelle étape dans la disparition progressive du soutien public à la rénovation des logements. Bouilloires thermiques l'été et passoires thermiques l'hiver, sobriété énergétique pour le pouvoir d'achat, les émissions carbone et la souveraineté énergétique, droit au logement des jeunes et des primo-accédants avec baisse des propriétaires alors que l'enjeu de capitaliser pour la retraite s'impose... Il s'agit pourtant d'enjeux majeurs de politique publique essentielle pour accompagner les Français dans l'adaptation au changement climatique et soutenir une filière qui est un moteur du dynamisme économique Français avec son réseau de milliers de PME et ETI sur l'ensemble du territoire. N'oublions pas que 90 % des fenêtres installées sur notre territoire sont produites en France. »

À PROPOS DE L'UFME

L'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries) représente la filière des portes et des fenêtres. Comptant plus de 170 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national, elle a pour vocation d'accompagner et de défendre les intérêts des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries, ainsi que les professions complémentaires à ces métiers. Composée de trois commissions (technique, sociale & formation et communication), l'UFME s'attache à représenter les intérêts des professionnels de la menuiserie en encourageant la promotion de menuiseries françaises de qualité, en proposant une offre de formations étoffée et en s'impliquant dans le suivi actif des grandes thématiques techniques. Par son dynamisme et l'expertise de ses membres, l'UFME participe aux débats d'actualité autour du secteur de la construction et de la rénovation des logements. www.ufme.fr